Le développement durable au sein de MAN Truck & Bus

Voyage presse MAN et NESTE / 25 mai 2023 - Rotterdam





AGENDA

Jean-Yves KERBRAT, Directeur Général de MAN Truck & Bus France

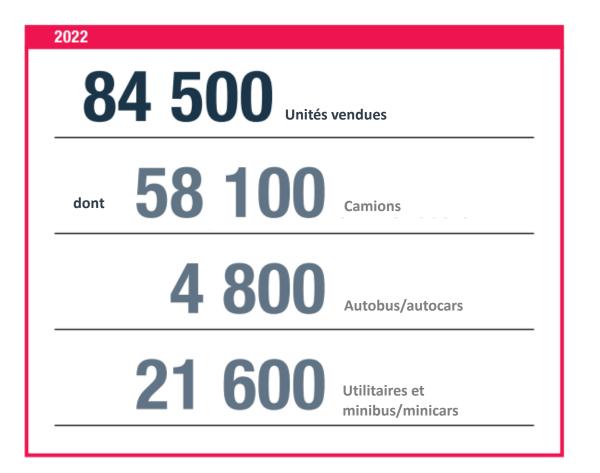
- Présentation de MAN Truck & Bus
- Le développement durable au coeur de la stratégie de MAN
- Focus sur la décarbonation
- Les biocarburants, un rôle de transition



>

MAN DANS LE MONDE : LES CHIFFRES CLÉS

2022 35 230 Employé(e)s dans le monde 109 700 11 331 Résultat d'exploitation en millions €

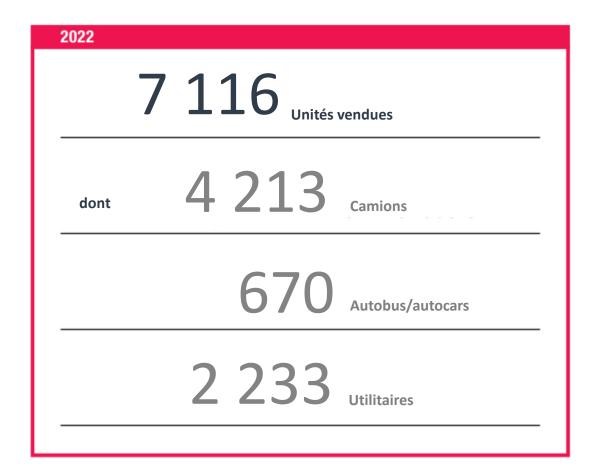




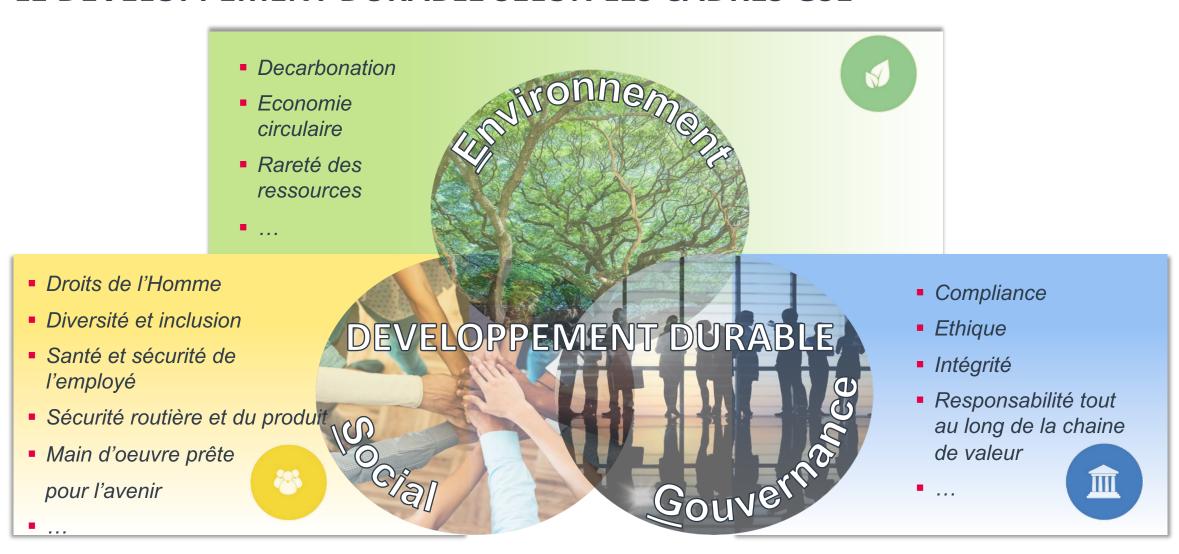
>

MAN EN FRANCE : LES CHIFFRES CLÉS

2022					
884 Employé(e)s en France					
8 015 Commandes entrantes					
821 Chiffre d'affaires en millions €					
-6,6 Résultat d'exploitation en millions €					



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SELON LES CADRES GSE



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE N'EST PAS "NICE-TO-HAVE" - C'EST





LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE NEWMAN



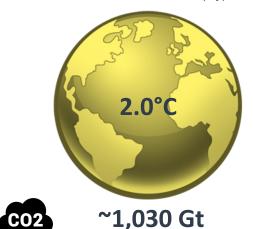
LE COMPAS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DONT TROIS CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES : DÉCARBONATION, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET PERSONNES &



FOCUS SUR LA DECARBONATION : LA SCIENCE NOUS OBLIGE À ASSUMER **NOTRE RESPONSABILITÉ**

Budget carbone disponible aujourd'hui et temps restant jusqu'à l'épuisement¹

(Hypothèse : émissions annuelles de 42,2 Gt de CO2)







~610 Gt

< 14,5 ans

< 7 ans

Responsabilité de MAN dans le secteur du transport²

~8.2 GtCO2 par le secteur mondial du transport



Nous devons agir. Les efforts de decarbonation doivent être encore accrus!

< 24,5 ans

¹ Sur la base des dernières données du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) - 67 % de probabilité pour les trajectoires supposées (08/2021)

² Sur la base des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)

EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) À L'ÉCHELLE DE L'ENTREPRISE

Émissions de GES tout au long de la chaîne de valeur de MAN et de la durée de vie de ses produits

Scope 3 en amont



Toutes les <u>émissions indirectes</u> survenant dans la chaîne de valeur en amont



Scopes 1 & 2



Toutes les **émissions directes** provenant de sources détenues et contrôlées & émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée



En particulier, l'électricité achetée, la vapeur d'eau, le chauffage et le refroidissement pour son propre usage

Scope 3 en aval



Toutes les **émissions indirectes** survenant dans la chaîne de valeur en aval



En particulier, l'utilisation des produits vendus

^{*} Chiffres de l'année 2020 (dernière mise à jour : 3/2023)

MAN S'EST PLEINEMENT ENGAGÉ À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES CONFORMÉMENT À L'ACCORD DE PARIS.

-70% t CO₂e (2030 vs. 2019)



Scopes 1 & 2







Net-Zero Submission by 12/2023

-28%

g CO₂e/vkm (2030 vs. 2019)

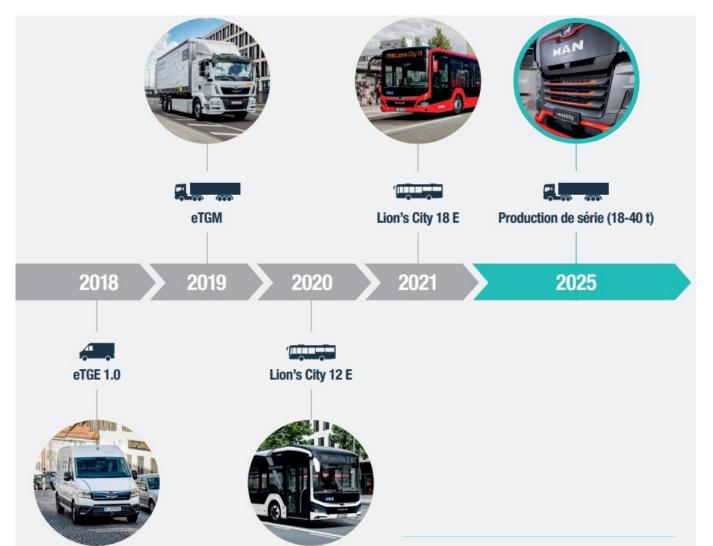


Scope 3

(Utilisation des vehicles vendus)

^{*} Du puits à la roue (Well-To-Wheel - WTW)

L'OFFRE ZERO-EMISSION DE MAN



Electric vehicles



in units	2021	2022
Incoming orders for electric vehicles		
Truck	4	11
Bus	204	637
Van	1047	417
Sales of electric vehicles		
Truck	18	14
Bus	133	263
Van	826	686

Connected vehicles

in units	2020	2021	2022
Total connected vehicles	174,495	223,947	300,136



LES BIOCARBURANTS, SOLUTION DE TRANSITION BIOCARBURANTS ET ÉLECTRIQUE, DES STRATEGIES COMPLÉMENTAIRES



Émissions de CO,



BIOCARBURANTS DURABLES (HVO et B100)

-60 à 90 % du puits à la roue

ZÉRO ÉMISSION (électrique et hydrogène)

jusqu'à -100 % du puits à la roue

NB: MAN propose aussi le bioGNV pour sa gamme de transport de personnes, solution qui permet aussi de décarboner massivement l'industrie du transport.



LES BIOCARBURANTS DURABLES COMME SOLUTION DE TRANSITION

Biogaz

Le biogaz est issu de déchets organiques collectés et transportés localement jusqu'au site de méthanisation.

- Réduction des émissions de CO2 de -80 % en comparaison des véhicules équivalents au diesel
- Fabrication quasiment neutre en termes de CO2
- Réduction des particules fines de - 95 %
- 10 % d'oxyde d'azote en moins
- Production locale
- Indexé sur prix du gaz Contraintes sécuritaires
- Faible nombre de stations
- Manque de disponibilité de ce biocarburant
- Surcoût à l'achat par rapport à un véhicule diesel

HVO

Le HVO1 est un carburant de synthèse, fabriqué par isomérisation à partir d'huile végétale ou animale. Totalement miscible avec le gazole conventionnel (B7), d'origine fossile, il peut s'y substituer sans contraintes particulières. Norme à respecter : EN 15940

- Disponible sur tous les moteurs B7 depuis Euro 6b3
- Réduction des émissions de CO, jusqu'à 90 % du puits à la roue2
- Aucun surcoût lors de l'achat
- Aucun surcoût lié à l'entretien
- Bonne tenue au froid
- Non éligible au suramortissement
- Prix du carburant plus élevé
- Biocarburant non disponible à la pompe (montage d'une cuve nécessaire, approvisionnement géré par les distributeurs)

NHV0 EXCLUSIF

Le HVO1 est un carburant de synthèse, fabriqué par isomérisation à partir d'huile végétale ou animale. Totalement miscible avec le gazole conventionnel (B7), d'origine fossile, il peut s'y substituer sans contraintes particulières. Norme à respecter : EN 15940

- Disponible sur tous les moteurs B7 depuis Euro 6b3
- Réduction des émissions de CO, jusqu'à 90 % du puits à la roue2
- Aucun surcoût lors de l'achat
- Aucun surcoût lié à l'entretien
- Bonne tenue au froid
- Non éligible au suramortissement
- Prix du carburant plus élevé
- Biocarburant non disponible à la pompe (montage d'une cuve nécessaire, approvisionnement géré par les distributeurs)

Le B100 est un EMAG4 fabriqué par estérification à partir d'huile de colza. Il est utilisé en mélange dans le gazole B7 commercial à hauteur de 7 %, de 10 % dans le gazole B10, et comme substitut à 100 % dans le B100.

Norme à respecter : EN 14214

- Réduction des émissions de CO, jusqu'à 60 % du puits à la roue2
- Vecteur d'image
- Solutions de rétrofit possibles
- Disponible sur une large gamme de formules de roues (2 - 3 - 4 essieux)
- Carburant non classifié AT/EX⁵: installation de cuve simplifiée
- Biocarburant non disponible à la pompe (montage d'une cuve nécessaire, approvisionnement géré par les distributeurs)
- Intervalles de vidange réduits à 30000 km maximum

☆ B100 EXCLUSIF



- Crit'air 1
- Éligible au suramortissement (140 %)
- Réduction des émissions de CO. jusqu'à 60 % du puits à la roue2
- Vecteur d'image
- Solutions de rétrofit possibles
- Disponible sur toutes formules de roues (2 - 3 - 4 essieux)
- Carburant non classifié AT/EX⁵: installation de cuve simplifiée
- Biocarburant non disponible à la pompe (montage d'une cuve nécessaire, approvisionnement géré par les distributeurs)
- Intervalles de vidange réduits à 30000 km maximum
- Circulation possible uniquement au B100

¹Hydroteated Vegetable Oil / ²Dépend du fournisseur / ³

1 Hydroteated Vegetable Oil / 2 Dépend du fournisseur / 3;

Sauf moteur D26 B100 / *Esters Méthyliques d'Acides Gras / *AT/EX : matière dangereuse







L'OFFRE BIOCARBURANT DE MAN TRUCK & BUS FRANCE

	CAMION	VUL	BUS & CAR				
Energies Fossiles							
Diesel	\bigcirc	⊘					
Gaz Naturel	8	8					
Biocarburants (Réduction de CO2 par rapport aux énergies fossiles)							
Biogaz	8	8	⊘				
HVO	10% des ventes						
B100	✓ I TO NO USE VENILES	8					
B100 Exclusif		8					
Zéro Emission							
Electrique	(Pré-série)	10% des ventes	⊘				
Hydrogène	**	8	8				

LES ATTENTES DE MAN TRUCK & BUS FRANCE

- Que la DGEC (Direction Générale de l'Energie et du Climat) reconnaisse le HVO comme un carburant qui favorise la décarbonisation du transport et crée une catégorie d'immatriculation H1
- Que le Bureau de la Qualité de l'Air accorde, dès lors que le biocarburant HVO est utilisé en exclusif, aux véhicules la même vignette Crit'Air que pour les véhicules immatriculés B1 ou roulant au biogaz, soit le Crit'Air 1
- Que le Ministère de l'Economie et des Finances accorde les mêmes avantages fiscaux de suramortissement pour un véhicule immatriculé H1 que pour ceux immatriculés B1.
- Que la distribution des biocarburants soit libérée
- Que la Tiruert (taxe incitative relative à l'incorporation d'énergie renouvelable dans les transports) qui intègre désormais l'électrique bénéficie pour cela d'un budget on top et non sur le budget attribué auparavant seulement aux biocarburants.



